

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital.

J. HAYTER, Seul-Agent.

Québec, 9 juillet 1849.

MORT AUX ETATS-UNIS.

Le mort dans la première semaine du mois de juin, à bord du Vapeur Tokyo, sur le Missouri, près de Pérou, Illinois, un nommé L'ANGE, beau-frère de M. Henry.

Chs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.

Québec, 4 juillet 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marqué "carr.", GENIEVRE de "DeeKuyper's", CHARBON de Smith, double criblé.

Québec, 2 juillet 1849.

SOUSSIONS

pour la construction d'une Eglise. A dater de ce jour jusqu'au 14 juillet prochain, toutes les propositions seront reçues pour la construction d'une Eglise et sacristie dans la paroisse de St. Roch des Aunets.

A. MORIN.

St. Roch des Aunets 1 juillet 1849.

EGOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH.

Québec, 7 mai 1849.

GLACE! GLACE! GLACE! Le Soussigné ayant une abondante PROVISION de GLACE, est prêt à en fournir aux familles et aux bureaux à un prix raisonnable.

R. BACK.

No. 43 rue St. Pierre.

Québec, 30 mai 1849.

Marchandises Nouvelles!

CHAPEAUX DE SATIN.

Les Soussignés viennent de recevoir par le Douglass de Londres, le Rory O'Moore de Liverpool, et la Canada de Glasgow, et par d'autres vaisseaux, leur

ASSORTIMENT GENERAL DE MARCHANDISES SECHES,

qu'ils vendent en gros et en détail. Leur assortiment de Draps, de Casimirs et de Patrons de vestes, mérite une attention toute spéciale tant sous le rapport du choix que sous celui du prix.

CHAPEAUX MANUFACTURÉS tout exprès pour les Messieurs du Clergé, et un assortiment d'étoffes à soutanes.

HAMEL & FRÈRE.

Québec, 28 mai, 1849.

LS. BILODEAU,

RUE ST. JEAN, 1 HAUTE-VILLE,

DEMANDE à informer qu'il a reçu son ASSORTIMENT du PRINTEMPS de plus nouvelles sur les marchés Anglais et Français. Il désire aussi annoncer son intention de faire une diminution de 30 pour Cent, sur le prix courant sur ce qui lui reste de son fonds de marchandises riches et variées de l'année dernière.

Québec, 30 mai 1849.

APPAREILS POUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Thos. Andrews,

No. 3, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le "MARY ANN" et qu'il déballe maintenant un ASSORTIMENT CHOISI et ÉLEGANT d'articles pour l'éclairage au gaz.

T. A. informe les personnes qui l'ont favorisé de leurs demandes pour appareils pour l'éclairage au gaz, que leurs effets sont arrivés et qu'il est prêt à les leur livrer sous le plus court avis.

Québec, 1er juin 1849.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 35 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

Québec, 6 juin 1849.

BOUGIES DE NUIT SANS EGALÉS.

LAMPES et LUMIÈRES ALBERT, Brevetés.

Le Soussigné demande à annoncer qu'il a reçu par la "Douglass" une quantité des susdites BOUGIES Albert brevetées, qui de tous les modes d'éclairage de nuit, sont les plus économiques, les meilleures, les plus sûres, les plus simples et les plus efficaces.

Tous ces inconvénients sont remédiés par les BOUGIES ET LES LAMPES ALBERT BREVETÉES.

— AUSSI — Il reçoit un assortiment général d'Outils, de Clincaillerie, de Peintures, Couleurs, &c.

Wm. Eadon, Fabricant de Scies et d'Outils, et Marchant général de Clincaillerie, Rue St. Nicolas, Porte du Palais.

Québec, 25 mai, 1849.

Bâtisses Wolfe à louer.

Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat.

No. 32, rue St. Louis.

Québec, 2 Février 1849.

A vendre à Lotbinière.

UN superbe emplacement, avec boutique et maison neuves, situé à 5 à 6 arpents au nord-est de l'Eglise. Cette maison est construite sur un bon plan pour le commerce, et placée près d'une route. S'adresser au soussigné propriétaire, JOSEPH BEAUDET, Forgeron.

Québec, 13 juin, 1849.

A VENDRE.

BAGUETTES de Métalame de 1 à 1 1/2 de pouces, patentes de Muntz, Fer en barres zébrées, Etoupe anglaise, Chaîne de seconde main de 1/2 à 3 de pouce pour Boome, Clous de Tillac et de Chaloupe, Coal Tar d'Alachangel, Meilleure Coke, &c. &c. Machines patentes de Bellley & Roberts, Blanc de Plomb, Melleure Briques à Feu.

J. E. OLIVER, Rue Dalhousie.

Québec, 18 juin 1849.

RAFLE D'UNE MACHINE ELECTRIQUE.

Le produit de cette rafle est destinée à la mission de la Colombie. On invite les personnes qui seraient disposées à courir la chance de gagner cette machine qui n'est pas sans valeur en même temps qu'elle feraient une bonne œuvre, d'inscrire leurs noms au bureau de ce journal.

Québec, 18 juin 2849.

AVIS.

Le SOUSSIGNÉ a commencé comme Entrepreneur et Courtier, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Effets de toutes sortes reçus pour enmagasinage à des taux extrêmement bas; Il sera fait des avances modérées sur les dépôts, si on l'exige.

Chas. A. HOLT, Québec, 11 mai 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU d'EGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Murillo". Ce Tableau d'une grande habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi, sur 7 de largeur. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Québec, 1er juin 1849.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.

UN Instituteur qualifié à tenir une Ecole-Modèle et capable d'enseigner le français et l'Anglais, trouvera de l'emploi en s'adressant aux Commissaires d'écoles de la paroisse de St. Henri de La.zon. ou à ce bureau.

Québec, 6 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre.

ANT. A. PARANT, jr. Québec, 4 juin 1849.

PLACES A LOUER.

2 PLACES à Louer dans le Banc, No. 1 dans la Nef, rang du milieu, côté de l'Evangile, S'adresser à J. T. BROUSSEAU, Québec, 2 juillet 1849.

JOS GAUVIN, QUEBEC.

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de Quincallerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servis, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Bois-seau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

Bureau du préf aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leur dette en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre sante, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?...

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, J. G. Bibaud, J. F. Codron, J. L. Leprohon, L. U. Masson, P. E. Picault, W. Fraser, G. W. Campbell, J. F. Tavernier, Drs. F. H. Trudel, F. Montt, Alex. McCulloch, R. L. McDonell, J. Crawford, F. Badgley, A. Hall, S. C. Sewell, P. J. Ledne.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1. Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à

HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOUYS No. 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser. Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles. J. HAYTER, Agent Québec, 25 juin 1849.

Avis a ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LANOCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants:

Table with 2 columns: Ingredient and Quantity. Includes Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, etc.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl. Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION.

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDICINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouve égale d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scorfuls, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies trinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans ces quelques dérangements particuliers de l'estomac, dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc. je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydroopies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différents préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montreal, 29 avril 1849. Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à l'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scorfuliques profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatic.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perturbées par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'équilibre des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur.

J. L. LEPROHON, M. D. Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami—En remerciant des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je me doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRÉD NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, du Phrypsie, et de toutes les espèces de scorfuls, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement safin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scorfuls, des hydroopies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc. J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec. de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, Phrypsie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écorchées, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la diarrhée et le dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement public dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources